Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Carreleur, veuillez visiter :
bpcarreleur.fr/annales-sujets-et-corriges

BP Carreleur

# E1 - Étude, préparation et suivi d’un ouvrage, spécialité Carrelage mosaïque

**Session 2002** • Code sujet : **E1** • Durée : **4 h 30** • Coefficient : **4**

## Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

**1. Prescriptions du CCTP pour les cloisons sèches, le carrelage et la faïence** (5 questions) **Page 3**

**2. Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) **Page 8**

**Sujet officiel (PDF) :** https://bpcarreleur.fr/assets/annales/bp-carreleur/U10 - Étude, préparation et suivi d'un ouvrage/2002/BP Carreleur - U10 - Étude, préparation et suivi d'un ouvrage - Session 2002 - 2-Sujet.pdf

# 1. Prescriptions du CCTP pour les cloisons sèches, le carrelage et la faïence

Le dossier rassemble les prescriptions techniques et les localisations d'ouvrages de cloisons sèches, de carrelage et de faïence dans un bâtiment. Il décrit les matériaux, les modes de pose, les préparations, les protections, les finitions et les tolérances à respecter.

## Cloisons sèches

**Question 14-01 à 14-02. Repérer les prescriptions générales et les caractéristiques des contre-cloisons isolantes, des cloisons de distribution de 72, 98 et 140 mm, des parements en plaques de plâtre et des habillages : compositions, ossatures, isolants, poses, protections, finitions, tolérances et localisations.**

| Ouvrage | Composition et mise en œuvre | Localisation |
|---|---|---|
| Doublage isolant | Placomur Th 90 + 10 mm : polystyrène expansé et BA10 avec pare-vapeur, classement M1. Pose collée sur support propre et sec, 15 plots de MAP/m². Tasseau aux jonctions ; calage possible. | Rez-de-chaussée : bureaux et sanitaires des halls 1 et 2, bureau chef atelier, bureau atelier, coin repas. Étage : dégagement 1, mezzanines 1 et 2, paroi de la comptabilité contre l'atelier d'entretien. |
| Contre-cloison Placostil | Montants métalliques galvanisés doublés dos à dos, entraxe 60 cm ; une plaque BA13 et isolation de 75 mm selon le quantitatif. | Rez-de-chaussée : bureaux 1, hall exposition 2 et zone réception 1 contre l'extérieur. Étage : bureau direction et mezzanine 1 contre l'extérieur. |
| 72/48 | Ossature M48, montants simples ou doublés espacés de 40 ou 60 cm ; BA13 sur chaque face. Isolation acoustique de 45 mm, prévue au quantitatif. | Vestiaires et sanitaires 3, rangement 1 et placard 2, rangement 2 ; étage : rangement 3 et WC des sanitaires 4. |
| 98/48 | Ossature M48 ; semelle résiliente périphérique ; deux BA13 par face. Isolation de 45 mm selon quantitatif. Joint mastic au sol de chaque côté. | Bureau chef atelier, zone de réception 2, bureau atelier, vestiaires, sas 1 et sanitaires 1, sas 2 et sanitaires 2 ; étage : bureau direction, local libre 2, rangement 3, cuisine, sanitaire 4. |
| 140/90 | Ossature M90 ; semelle résiliente périphérique ; deux BA13 par face ; isolation de 60 mm selon quantitatif. Joint mastic au sol de chaque côté. | Entre comptabilité et vide sur zone réception ; entre local libre 2 et vide sur zone réception. |
| Parements et habillages | Parement mural BA13 collé, 11 plots/m², ou fixé sur tasseaux si nécessaire. Habillages en BA13 sur ossature Placostil, sur 1 à 4 faces, isolés ou non selon quantitatif. | Parements : murs maçonnés, retombées, rives et parois aux locaux indiqués. Habillages : poteaux, vitrines, plénums, poutres, traverses et gaines aux emplacements prescrits. |

Les joints sont garnis et finis avec bande microperforée et enduit ; trous, épaufrures et têtes de vis sont rebouchés. En pièces humides, prévoir un film polyane de 100 microns en pied, dépassant de 2 cm au-dessus du sol fini, puis un mastic. Fixer les isolants pour éviter tassements et glissements. Tolérances : planéité de 5 mm sous règle de 2 m et verticalité de 5 mm. Les raccords se font au plâtre fin.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Respecter les compositions, épaisseurs, localisations, protections en locaux humides et tolérances de 5 mm prescrites pour chaque ouvrage.

## Supports et carrelages de sol

Question 25-01 à 25-03. **Relever les conditions de réception et de préparation des supports, les caractéristiques de la chape ciment, puis les prescriptions de pose des carrelages de sol en grès cérame 30 x 30 et en grès émaillé 40 x 40, y compris matériaux, désolidarisation, joints, finitions et localisations.**

| Ouvrage | Prescriptions | Localisation |
|---|---|---|
| Support et chape | Dalle béton brute tirée à la règle, avec réservation suffisante. Avant travaux, vérifier niveaux, fourreaux et gaines ; signaler les anomalies et faire rectifier avec accord de l'architecte. Nettoyer, dépoussiérer, dégraisser et humidifier. Chape moyenne de 60 mm, mortier dosé à 370 kg de ciment/m³ et sable fin ; dresser et lisser. Planéité : 5 mm sous règle de 2 m. Polyane périphérique de 5 microns, relevé d'au moins 15 cm. | Chape : halls exposition 1 et 2 sous le parquet, comptabilité, bureau direction, dégagement 1, mezzanines 1 et 2. |
| Grès cérame 30 × 30 | Film de désolidarisation en polyane de 150 microns, lés recouverts. Pose sur mortier avec adhésif-ciment ; carreaux de 10 mm, joints d'environ 5 mm. Ematite : U4-P4-E3-C2. Grafite et Mercurio : U4-P4. Mortier Fermajoint ou équivalent. | Ematite poli/mat : halls 1 et 2, escalier de la mezzanine 1, rangements, sanitaires, sas, local libre 1, rangement 3, cuisine et sanitaires 4. Grafite/Mercurio : atelier d'entretien, aire de lavage 1, espace organes et local compresseurs ; forme de pente prévue pour le carrelage Grafite concerné. |
| Grès émaillé 40 × 40 | Polyane de 150 microns avec recouvrement des lés ; pose scellée sur mortier avec adhésif-ciment. Joints d'environ 5 mm, mortier Fermajoint ou équivalent. | Zones de réception 1 et 2, bureau chef atelier, comptoir, bureau atelier, coin repas, vestiaires, douche et sanitaires 3. |

Pour les carrelages de sol, ménager un joint de dilatation dans chaque local, avec matériau résilient contre les parois, et relever le polyane en pied de paroi. Nettoyer au fur et à mesure du jointoiement ; après séchage et durcissement des joints, nettoyer avec un produit adapté puis rincer à l'eau claire. Le démarrage des travaux vaut acceptation du support sans réserve.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Chape moyenne de 60 mm ; carreaux 30 × 30 de 10 mm ; pose sur polyane de 150 microns, avec joints d'environ 5 mm.

### Douche et joints

**Question 25-03-04 à 25-03-06. Identifier les prescriptions du carrelage antidérapant de la douche, notamment la forme de pente, les nez de marche et le siphon, puis relever les modalités et les localisations des joints de fractionnement et de dilatation.**

1. **Douche :** poser à bain de mortier du grès cérame pleine masse antidérapant 10 × 10, avec forme de pente. Prévoir les coupes et ajustements, des carreaux nez de marche au décrochement du receveur et le scellement du siphon pendant la pose. Localisation : douche des vestiaires.
2. **Fractionnement :** réaliser les joints dans toute l'épaisseur du mortier de pose et du carrelage, tous les 60 m². Largeur minimale : 5 mm ; garniture en matière résiliente. Ils concernent l'ensemble du carrelage.
3. **Dilatation :** poser des cornières en aluminium garnies d'un matériau étanche et compressible, avec couvre-joint aluminium de 5 cm fixé par clips. Localisation : entre zone réception 1 et hall exposition 1, salon attente 1.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Douche : carrelage antidérapant 10 × 10 avec pente, nez de marche et siphon. Fractionnement tous les 60 m², largeur minimale 5 mm. Couvre-joint de dilatation en aluminium de 5 cm aux emplacements indiqués.

## Finitions, revêtements muraux et accessoires

**Question 25-04 à 25-06. Repérer les caractéristiques et les localisations des plinthes à bord rond, des revêtements muraux en faïence et en carrelage, des tampons de regard et des siphons de sol en PVC.**

| Élément | Caractéristiques | Localisation |
|---|---|---|
| Plinthes à bord rond | Hauteur 10 cm, collées au mortier-colle, bord supérieur arrondi ; même type et aspect que le carrelage. Joints au mortier adapté. | Ematite : halls 1 et 2, rangements 1 et 2, sanitaires et sas 1 et 2, local libre 1, rangement 3, cuisine et sanitaires 4. Grafite/Mercurio : atelier d'entretien, aire de lavage 1, espaces organes et local compresseurs. Porcelanosa : zones réception 1 et 2, bureaux, comptoir, coin repas, vestiaires, douche et sanitaires 3. Carrelage antidérapant : douche des vestiaires. |
| Faïence murale | Cinca, 150 × 150 mm, finition mate ou brillante, teinte au choix ; listel de deux carreaux de couleurs différentes. Pose au mortier-colle ; angles saillants avec profils PVC arrondis. | Sas et sanitaires 1 et 2, vestiaires, douche, sanitaires 3, cuisine et sanitaires 3 : toute hauteur. Coin repas : hauteur du meuble. |
| Carrelage mural | Marazzi Citta Milano et Lipsia, formats 200 × 100 et 200 × 200 mm ; pose au mortier-colle, joints blancs ou gris et angles saillants PVC arrondis. | Aire de lavage 1 et atelier d'entretien, murs contre exposition 1 et bureau chef atelier : hauteur 1,80 m en gris clair, avec une rangée gris foncé et une rangée gris clair. |
| Tampon de regard | Cadre en cornière fourni par le maçon, posé et scellé au niveau fini du carrelage ; tampon métallique fourni par le maçon. | Atelier d'entretien et comptoir. |
| Siphon de sol PVC | Nicoll, section carrée 200 × 200 mm, grille amovible renforcée, garde d'eau de 60 mm. | Atelier d'entretien et sanitaires 3. |

Assortir chaque plinthe au carrelage du local. Pour les revêtements muraux, respecter les formats, les références et les teintes prescrites ; nettoyer au fur et à mesure de la pose et rincer à l'eau claire. La localisation de la faïence est reprise selon le CCTP, y compris la désignation « sanitaires 3 » indiquée pour la cuisine et ces sanitaires.

**✓ RÉPONSE À RETENIR**

Plinthes assorties au sol, faïence 150 × 150 mm, carrelage mural 200 × 200 et 200 × 100 mm ; accessoires posés aux localisations prescrites.

### Organisation, sécurité et protection

**Question Prescriptions générales. Relever les obligations générales relatives à l'exécution des travaux, à l'installation de chantier, à la sécurité, à la protection des ouvrages et au nettoyage prévues pour les lots décrits.**

Les deux lots imposent le respect de la réglementation, des directives des organismes de contrôle et des consignes du coordonnateur sécurité-santé. L'entreprise doit prévoir les dispositifs de sécurité et de protection de la santé pendant les travaux et pour les interventions ultérieures, selon les exigences du bureau de contrôle et du PGC.

- **Organisation :** prendre connaissance du CCAP et du PGC pour les dépenses d'intérêt commun.
- **Exécution :** fournir les échafaudages nécessaires ; aucun élément ne doit prendre appui sur les menuiseries. Exécuter les raccords au plâtre fin. Les retardateurs et autres adjuvants susceptibles de réagir avec les revêtements sont proscrits.
- **Protection et finitions :** reprendre les raccords après les interventions des autres corps d'état et protéger les dalles béton des souillures.
- **Nettoyage :** nettoyer complètement sols, parois, menuiseries et vitrages après intervention.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Respecter le CCAP, le PGC et les consignes de sécurité ; protéger les ouvrages, réaliser les raccords après les autres lots et nettoyer entièrement les locaux.

# Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2002)

**Bilan de l'épreuve :** Le dossier technique du Brevet Professionnel Carrelage mosaïque, session 2002, accompagne l'épreuve E1, code E1, d'une durée de 4 h 30 et de coefficient 4. Il présente des prescriptions CCTP pour les cloisons sèches, le carrelage et la faïence d'un bâtiment. Il faut savoir repérer les matériaux, les localisations, les préparations de supports, les modes de pose et les critères de finition.

### Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- La chape ciment prescrite a une épaisseur moyenne de 60 mm, un dosage de 370 kg/m³ et une planéité maximale de 5 mm sous une règle de 2 m.
- Pour les carrelages de sol concernés, le CCTP prévoit un film polyane de désolidarisation de 150 microns avec recouvrement des lés.
- Les joints de fractionnement sont prévus tous les 60 m², sur toute l'épaisseur du mortier de pose et du carrelage, avec une largeur minimale de 5 mm.
- Les cloisons de distribution décrites mesurent 72, 98 ou 140 mm et comportent une ossature métallique et des parements en plaques de plâtre BA 13.

### Points de vigilance & attentes du jury

- Réceptionner les supports, contrôler les niveaux et les réservations, et signaler les anomalies avant le démarrage des travaux.
- Distinguer les prescriptions selon le revêtement : dimensions, matériau, mode de pose, classement et localisation.
- Vérifier les protections périphériques, les joints et la forme de pente prescrite pour la douche.
- Contrôler les tolérances de planéité et de verticalité ainsi que le traitement des joints et le nettoyage final.

## Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

**Q : Quelle épaisseur et quel dosage sont prescrits pour la chape ciment ?**

Le CCTP prévoit une épaisseur moyenne de 60 mm et un mortier de ciment dosé à 370 kg/m³ au sable fin. La chape doit être dressée et lissée, avec une planéité maximale de 5 mm sous une règle de 2 m.

**Q : Quelle couche de désolidarisation est prévue sous les carrelages de sol concernés ?**

Le dossier prescrit un film polyane de 150 microns, avec recouvrement des lés, conformément à l'article 5.2 du DTU 52.1. Cette prescription concerne les carrelages de sol décrits aux articles 25-03-01 à 25-03-03.

**Q : Le dossier donne-t-il un barème ou des questions d'examen numérotées ?**

Non. Les pages transmises forment un dossier technique CCTP avec des prescriptions et des localisations d'ouvrages. Elles ne contiennent ni questionnaire d'examen ni barème de points détaillé, il ne faut donc pas attribuer de points aux rubriques.

**Q : Quels critères techniques de contrôle sont indiqués dans le dossier ?**

Le dossier précise notamment une planéité maximale de 5 mm sous une règle de 2 m pour la chape et une tolérance de verticalité de 5 mm pour plusieurs ouvrages en plaques. Il spécifie aussi des joints, des protections et des finitions.

**Sujet officiel associé (PDF) :** https://bpcarreleur.fr/assets/annales/bp-carreleur/U10 - Étude, préparation et suivi d'un ouvrage/2002/BP Carreleur - U10 - Étude, préparation et suivi d'un ouvrage - Session 2002 - 2-Sujet.pdf
**Ressources BP Carreleur :** Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.